

Les fonctions et métiers

Fonctions : Assistant de Prévention, Personne Compétente en Radioprotection, Référent Sécurité Laser, Correspondant Siseri Entreprise, Comptable des matières nucléaires, Responsable du suivi physique des matières nucléaires, etc.

Métiers : assistant ingénieur ou technicien secrétaire-gestionnaire, technicien prévention des risques, animateur prévention des risques, ingénieur d'étude en radioprotection, ingénieur de recherche prévention des risques, ingénieur d'étude qualité, ingénieur et assistant ingénieur dans la branche science de l'ingénieur et instrumentation scientifique **et tous les autres métiers exercés par ceux qui assurent la fonction à temps partiel**

Dossiers à instruire et à tenir à jour et/ou à renouveler périodiquement :

- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Autorisation de détenir et d'utiliser des sources de rayonnements ionisants (ASN)
- Comptabilité et suivi physique des matières nucléaires (MN)
- Installation classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Spécificités relatives à la gestion du risque biologique (BIO)
- Agrément et accréditation par le COFRAC pour suivi dosimétrie travailleurs (DOSIM)

Les métiers rencontrés 1/2

IR

Responsable assurance qualité / produit
C1A41

IE

Ingénieur-e assurance qualité / produit
C2A41



IR

Expert-e en développement d'expérimentation
C1B42

Expert-e en développement d'instrument
C1B43

IE

Ingénieur-e en techniques expérimentales
C2B42



Ingénieur-e en conception instrumentale
C2B43



Ingénieur-e d'exploitation d'instrument
C2B44

AI

Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales
C3B41



Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument
C3B42

T

Technicien-ne en instrumentation, expérimentation et mesure
C4B41



Technicien-ne d'exploitation d'instrument
C4B42

AJT

Adjoint-e technique en instrumentation, expérimentation et mesure
C5B41



Note : Intitulé des métiers ITA concernés directement par les missions tels que décrits sur le site web du CNRS, ne prend pas en compte les métiers autres, les personnels des universités ou des chercheurs qui exercent les diverses fonctions à temps partiel en plus de leur métier d'origine

Les métiers rencontrés 2/2

IR	Ingénieur-e responsable de prévention G1C42		★
IE	Ingénieur-e de prévention des risques G2C45	Ingénieur-e radio protection G2C46	Ergonome G2C47
AI	Animateur-trice en prévention des risques G3C49		Infirmier-ère prévention G3C51
T	Technicien-ne de prévention des risques G4C52		Infirmier-ière G4CP2

IR	Responsable de l'administration et du pilotage J1C45		
IE	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel J2C46	Chargé-e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation J2C47	Chargé-e des achats et des marchés J2C48
AI	Assistant-e en gestion administrative J3C44		
T	Technicien-ne en gestion administrative J4C42		
AJT	* Adjoint-e en gestion administrative J5X41		

Note : Intitulé des métiers ITA concernés directement par les missions tels que décrits sur le site web du CNRS, ne prend pas en compte les métiers autres, les personnels des universités ou des chercheurs qui exercent les diverses fonctions à temps partiel en plus de leur métier d'origine

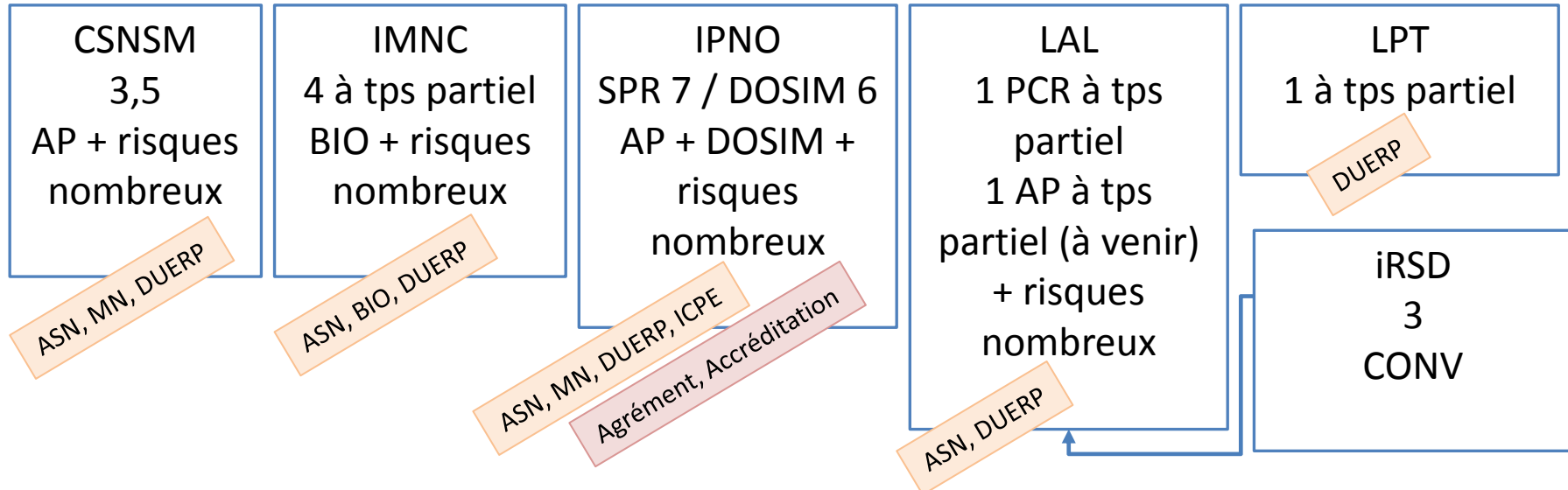
Les familles de risques rencontrés par laboratoire

Risque	CSNSM	IMNC	IPNO	LAL	LPT
1. Ambiance / conditions de travail	X	X	X	X	X
2. Atmosphères explosives	X		X		
3. Chutes de personne	X	X	X	X	X
4. Conditions de vie au travail	X	X	X	X	X
5. Equipements de travail et matériel de laboratoire	X	X	X		
6. Equipements sous pression (hors bouteille de gaz) ou sous vide	X	X	X		
7. Expérimentation animale		X			
8. Incendie	X	X	X	X	X
9. Laser	X	X	X		
10. Liquides cryogéniques et bouteilles de gaz	X	X	X		
11. Manutention manuelle	X		X	X	X
12. Manutention mécanique	X		X	X	
13. Mission	X	X	X	X	X
14. Plongée					
15. Rayonnements ionisants	X	X	X	X	
16. Rayonnements non-ionisants	X	X	X	X	X
17. Risque biologique		X			
18. Risque chimique	X	X	X		
19. Risque électrique	X	X	X	X	X
20. Trajet	X	X	X	X	X
21. Travail sur écran	X	X	X	X	X
22. Autres risques	X	X	X	X	X

Note : Il s'agit d'une photographie des risques recensés selon les déclarations de chaque participant au groupe de travail, pas d'une évaluation étayée

L'état des lieux actuel : chacun ses dossiers et spécificités éventuelles

Réglementations (CSP, CdT, CdD, CdE, etc.)



Interactions existantes

CSNSM/IPNO
Convention,
mesures RP

IPNO/LAL/iRSD
IGLEX

IPNO_SD/IPNO/LAL
/IMNC/CSNSM
Suivi travailleurs

Interactions à venir

IPNO/LAL/IMNC/
iRSD
PRAE

AP = accélérateur de particules, BIO = biologie, DOSIM = dosimétrie, iRSD = ingénierie Radioprotection Sûreté Démantèlement, CONV = convention, CSP = code de la santé publique, CdT = code du travail, CdD = code de la défense, CdE = code de l'environnement

Autres interactions

Tutelles

Pôle Accélérateurs

Groupes infrastructures & logistique

Utilisateurs

RP H&S

Chargés de l'exploitation

Plateformes

ALTO

PANAMA

SUPRATECH

PIMPA

ANDROMEDE

PHIL

SCALP

LABO Ge/Si

PRAE

THOMX

IGLEX

ARTICULATIONS ENTRE CES DIFFÉRENTS ACTEURS

Tâches principales, missions

- Veiller à l'application des principes de prévention ;
- L'employeur a obligation de résultat de sécurité ;
- Apport d'expertise ;
- Faire bénéficier du retour d'expérience ;
- Trouver des solutions innovantes afin que les projets en développement, en cours d'exploitation ou en cours d'arrêt soient gérés au mieux du point de vue de la sécurité.

Expertises à conserver / développer

Spécificités accélérateurs de particules : rassembler les savoirs faire LAL/CSNSM/IPNO + soutien iRSD

Spécificité dosimétrie : plateforme technique, valorisation possible

Spécificité biologie : à développer, car peu de personnes compétentes dans le périmètre

Défi, objectif

Unifier les façons de faire dans tous les dossiers généraux (DUERP, ASN, ICPE, etc.)

S'auto-former entre nous à plus de polyvalence sans excès

Points cruciaux

Déjà un problème d'effectif à l'heure actuelle, notamment au LAL, quid de l'avenir ?

La réglementation se renforce constamment (REACH, Nanomatériaux, Biologie, Laser, RI, Amiante, etc.)

Accroissement du travail prévisible

Comme pour tous les autres groupes de travail, quid du positionnement de chacun dans une structure refondée ? De l'intérêt du travail ?

Le regroupement ne doit pas engendrer de sous-effectif, c'est-à-dire ne pas être un prétexte pour la non-obtention de poste et a contrario, la situation dégradée actuelle ne doit pas être un prétexte à un regroupement forcé par cette seule nécessité.